



# C'est le moment *du retour à la maison?*

Toute l'équipe de soins  
vous souhaite un bon retour!

Aussi, pour bien assurer la transition entre l'hôpital et votre résidence, voici quelques renseignements utiles avant votre départ.

## **PRÉVOIR VOTRE DÉPART ET LE TRANSPORT NÉCESSAIRE**

Nous vous encourageons à planifier votre retour à domicile dès le moment où vous êtes informé de votre hospitalisation. Pour ce faire :

- Assurez-vous qu'un membre de votre famille ou qu'un proche sera disponible pour vous raccompagner à la maison.
- Durant votre séjour, donnez le nom de la personne qui vous raccompagnera à un membre du personnel infirmier. Il pourra en tenir compte lors de l'organisation de votre départ.
- Apportez des vêtements adaptés à la saison pour votre sortie de l'hôpital.
- Organisez votre convalescence en prévision de votre retour à domicile.

## **FACILITEZ VOTRE RETOUR**

### **Retour dans votre milieu avec de l'aide**

Dès que votre état de santé vous permet de retourner à votre domicile et que des besoins ont été identifiés, vous pourriez recevoir des services du CLSC ou d'autres organismes d'aide. Un professionnel fera les démarches nécessaires ou vous aidera à établir les contacts requis.

### **Retour à votre résidence**

Dès que votre état de santé vous permet de retourner à votre résidence, l'équipe de soins s'occupera des arrangements nécessaires afin de favoriser un retour sécuritaire.

## DES QUESTIONS?

Adressez-vous au personnel et à votre médecin. Une équipe interdisciplinaire vous accompagnera pour un retour sécuritaire dans votre milieu de vie ou vous guidera vers des ressources adaptées à vos besoins.

## DÉPART

Nous vous rappelons que le jour de votre congé, un délai de deux heures\* vous est accordé pour quitter votre chambre.

\* **Notez que dans certaines circonstances, il est possible que vous soyez dirigé vers l'aire des départs avant ce délai.**

Si vous devez patienter  
pour votre retour,  
vous serez dirigé vers

(L'AIRE DES  
*départs*)

## AVANT DE QUITTER VOTRE CHAMBRE, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR:

- Tous vos effets personnels.
- Votre carte d'assurance maladie et celle de l'hôpital.
- Votre ordonnance (prescription) et les consignes pour vos traitements (feuilles d'enseignement).
- La liste de vos rendez-vous à prendre ou déjà pris.
- Le document résumant votre hospitalisation (feuille sommaire), à remettre à votre médecin de famille, s'il y a lieu.
- Tous vos objets de valeurs, récupérés avec la collaboration de votre infirmière et de la sécurité, s'il y a lieu.

